Vannes (56) : 18 organisations demandent l’annulation du banquet du Canon français du 5 décembre ; David Lappartient défend sa tenue

18/11/2026 à 14h15



Dix-huit syndicats, associations et partis politiques demandent l’annulation du banquet du Canon français, prévu samedi 5 décembre au parc des expositions Le Chorus à Vannes (Morbihan), et appellent à une mobilisation pacifique. Le président du conseil départemental, David Lappartient, a exprimé son soutien à la tenue de l’événement.



Hôtel de ville de Vannes, photographie d’archives de 2007 : ce visuel ne représente ni Le Chorus ni le banquet. Vassil / Wikimedia Commons, domaine public.

La demande d’interdiction, portée par plusieurs organisations

locales, vise ce rassemblement gastronomique que ses organisateurs présentent comme une fête des produits du terroir. Lors d’une séance du conseil départemental, David Lappartient a indiqué qu’il aurait peut-être assisté à l’événement s’il avait été disponible.

Le banquet est annoncé pour le 5 décembre sur la billetterie de l’organisateur. Les opposants dénoncent ses liens politiques supposés et contestent son accueil dans un équipement public. Aucune annulation officielle n’est établie à ce stade.

Sources : Le Télégramme, 18 novembre 2026 ; billetterie du Canon français, consultée le 18 novembre 2026.